



Rédaction des statuts d'une SCI à capital variable

Par **flaussard**, le **27/07/2016** à **11:43**

Bonjour à tous,

Je suis en train de rédiger les statuts de la création d'une SCI familiale à capital variable que je souhaite monter avec ma mère pour acheter, rénover et louer un bien immobilier.

J'ai pu acquérir des modèles de statuts mais je bloque sur la close "modification du capital". J'ai lu à plusieurs reprises qu'il fallait définir un capital minimum (qui doit être au minimum fixé à 10 % du capital initial) et un capital maximum. Cela est d'ailleurs demandé dans le descriptif de la parution de création.

Cela dit, tous les modèles que j'ai pu acquérir n'en font jamais mention.

Ma question : Est ce que les statuts doivent inclure le montant minimal et maximum de capital de ma future SCI ???

Merci d'avance pour votre aide ! :)